



Air France

Info

12 Janvier 2022



## VERIFIEZ VOS FICHES DE PAIE DE DECEMBRE PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

Lors des Négociations salariales de 2021, la CFE-CGC a obtenu l'attribution d'une **prime exceptionnelle de pouvoir d'achat** de 160 € brut pour compenser partiellement les pertes de salaire dues à la crise Covid.

Cette prime devait être versée en décembre dernier, mais de nombreux collègues ne l'ont pas perçue.

**Nous vous alertons sur la nécessité de vérifier sur votre bulletin de salaire de décembre 2021 que vous avez bien la ligne EV- PR POUV.ACHAT.EXO**



Les conditions principales sont :

- d'être en activité au moment de son versement
- et d'avoir gagné en 2021 une rémunération soumise à cotisations sociales, cumulée entre décembre 2020 et novembre 2021, inférieure à 56000 € brut pour un temps plein.

Si vous ne l'avez pas reçue,  
contactez votre délégué CFE-CGC

Les équipes de la CFE-CGC



Adhésion ;-)

**CFE-CGC Air France**

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France  
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

